



MAIRIE DE

MAISONCELLES-EN-BRIE

Tél : 01 60 25 73 22 Fax : 01 60 25 77 71

E-mail : mairie.maisoncelles.en.brie@wanadoo.fr

Site : <https://www.maisoncelles-en-brie.fr>

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 MAI 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le mardi 18 mai à 20h00, le conseil municipal de la commune de Maisoncelles-en-Brie, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Cédric THOMAS, Maire.

Etaient présents : Éric SURMONT, Sophie MILCENT, Martine LECOQ, Adjointes, Benjamin BIERNAT, Cindy MAILLOT, Éric DEFRACE, Véronique LETOURNEL, Nadine BERTI, Benoist FOUAN, Assia KASSE, Thierry SMAGUINE, Conseillers municipaux.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Tristan GUILLEMAIN D'ECHON qui a donné pouvoir à Benoist FOUAN.

Absents excusés : Hervé DECOUTTERE et Aurélien SEGAUD.

Secrétaire de séance : Sophie MILCENT a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- **Décisions du Maire**
- **Achat des parcelles cadastrées A n° 202, 203 et 204**
- **Achat d'une parcelle de terrain cadastrée YC n° 30**
- **Echange de parcelles de terrain**
- **Modification d'un tracé de parcelles de terrain**
- **Cession d'une parcelle publique**
- **Décision modificative n°1 du budget primitif 2021**
- **Continuité de location pour le gîte n°208**
- **Désignation d'un représentant au groupement d'intérêt économique « ID77 »**
- **Adhésion des communes de Bouleurs, Choisy-en-Brie, Vaucourtois, Montenils et Lescherolles au Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration (SMEP) du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin**
- **Rapports des syndicats intercommunaux et des commissions communales**
- **Questions et informations diverses**

Le compte rendu de la réunion du 9 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE :

2021/15 : Demande d'une Aide financière auprès du SDESM pour envisager un éclairage par mat solaire dans le cadre du projet de travaux de requalification de la place des acacias.

2011/16 : Programme investissement réfection de la toiture de l'Eglise. Acceptation de l'offre de prêt pour 415 000 € sur 20 ans avec un taux de 0.74 % annuel sans frais de dossier de la Caisse d'Epargne.

Concernant les points suivants, Cédric Thomas donne les explications à l'aide des éléments cadastraux.

ACHAT DES PARCELLES CADASTREES A N° 202, 203 ET 204

Concerne l'acquisition d'une parcelle de 6500m² non constructible et boisé, achat en prévision d'une réserve foncière pour le cimetière.

Ce terrain aurait également pour vocation à améliorer l'accès au cimetière par une autre entrée avec un parking attenant. L'autre partie du terrain pourra être des espaces collectifs à aménager en prolongement du parc.

Proposition faite à 15000€ - offre acceptée par les propriétaires. Les frais d'acquisition sont à la charge de la commune.

Voté à l'unanimité.

Pour information le déboisement est dû à la suite d'une plainte de riverain, le bois étant malade, il a été intégralement coupé par le propriétaire.

ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN CADASTREE YC N° 30

Cette proposition concerne une régularisation suite à des erreurs de métrés depuis de nombreuses années. Plusieurs installations publiques ont été effectuées au cours des années (canalisation sans servitude, pose d'un candélabre et d'un banc et dernièrement des places de parking) ; alors que la commune n'était pas propriétaire du terrain de cette parcelle représentant 114m².

Proposition faite à 1000 € et acceptée par le propriétaire. Les frais d'acquisition sont à la charge de la commune.

Voté à l'unanimité

ECHANGE DE PARCELLES DE TERRAIN

Parcelle 157

C'est à la suite de la vente d'une maison et du souhait de clôturer entièrement la parcelle empêchant toute sortie d'un véhicule venant de la cour des commerçants que le projet d'échange de parcelle est proposé.

En effet, un morceau de terrain est utilisé par le propriétaire alors que la commune en est propriétaire, et à l'inverse une petite surface de terrain sur les parties soi-disant communes de la cour appartient en fait à la parcelle 157.

Pour régulariser, l'échange de terrain est la meilleure solution notamment pour donner accès à la sortie de véhicules et aussi par la présence d'éléments de réseaux

Voté à l'unanimité avec frais partagés.

MODIFICATION D'UN TRACE DE PARCELLES DE TERRAIN

Parcelles 873 et 875

Cédric Thomas expose la situation incongrue de ces 2 parcelles. Pour régulariser et pour que le notaire puisse valider la vente en cours de la propriété, la proposition d'échange permettra d'une part la clôture de la future partie privative et d'autre part la présence d'un réseau sur la future partie du domaine public.

Voté à l'unanimité avec les frais d'actes à la charge de la commune.

CESSION D'UNE PARCELLE PUBLIQUE

A la demande des propriétaires parcelle C503, le bout de terrain triangulaire représentant une surface engazonnée devant chez eux et qui ne représente pas un intérêt majeur pour la commune peut être cédé. La proposition de cession a été fixée à 100 € et les frais sont à la charge des demandeurs.

Voté à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRIMITIF 2021

Eric Surmont explique la prise en compte de nouveaux éléments notamment les différentes dépenses des acquisitions et frais précédemment approuvés. La proposition de modification du budget prend en charge ces dépenses avec un équilibre en recette par le FCTVA de 25 960 € nouvellement notifiée.

L'équilibre est donc de :

Chapitre / Compte	OBJET	MONTANT
Recette / I / 10 / 10222 / OPFI	FCTVA	+ 25 960 €
Dépense / I / 21 / 2111 / OPNI	Terrains nus	+ 20 020 €
Dépense / I / 20 / 2031 / OPNI	Frais d'études	+ 5 940 €

Voté à l'unanimité

CONTINUITÉ DE LOCATION POUR LE GITE N°208

Suite à l'approbation de location au tarif spécial de 800 € par mois pour une durée de 3 mois, le maire est autorisé à signer le contrat de location jusqu'au mois de Juin au même tarif (la locataire actuelle n'ayant son nouveau logement que fin juin).

Voté à l'unanimité

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE « ID77 »

Sophie MILCENT est nommée pour représenter la commune de Maisoncelles-en-Brie au sein de l'assemblée générale d'ID 77.

Voté à l'unanimité

ADHESION AU SMEP DU PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORIN

Le conseil municipal approuve l'adhésion des communes de Bouleurs, Choisy-en-Brie, Vaucourtois, Montenils et Lescherolles au Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration (SMEP) du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin.

Voté à l'unanimité

RAPPORTS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET DES COMMISSIONS COMMUNALES.

- CCAS : sur 2021 la distribution des bons et colis sera pour les plus de 70 ans
- Nouveau Service à Crécy la chapelle : France service – aide et lien vers les différents services administratifs (sauf impôts) – flyer à venir
- COVALTRI : entrée du Pays de l'Ourcq au 1^{er} janvier 2022. Ce territoire sera l'objet d'une expérimentation de collecte inversée bac gris et jaune.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Point avancement travaux :

- Promenade autour de l'étang et aire de jeux – Subvention DETR refusée mais redéposée. Autre solution pour subvention : DSIL date de clôture 21 Mai
- Marquage au sol, Arrêt de Bus (Meaux – Coulommiers) sur la Départementale
A venir
- Salle des fêtes
Isolation plafond et nouvelles dalles
Electricité remise aux normes avec changement éclairages
Changement du chauffage
Nouvelles peintures des murs
Réception des travaux fin Mai
- Début des travaux de l'église
Remise des offres fin Mai
Début des travaux prévus juillet 2021
- Futur aménagement du terrain devant la salle des fêtes
Exquise et avant-projet sommaire confiés à un maître d'œuvre paysagiste

Benoit FOUAN :

Proposition de déchetterie gratuite par Benoit FOUAN pour éviter les dépôts sauvages de plus en plus nombreux.

Cédric thomas est à l'ébauche d'une étude d'un nouveau point de collecte, très proche du village.

Problème de sécurité Carrefour Méroger – Chantemerle

Etude de changement de panneaux par des priorités à droite.

Fin des travaux de la maison de retraite :

Commission de sécurité : 27 Mai

Ouverture maison de retraite : 21 Juin

La séance a été levée à 21h50

ELECTIONS
REGIONALES 2021

Quel est le rôle de la région ?



18 régions



**1758 conseillers régionaux
élus pour 6 ans**



**Transports
et mobilité**



**Emploi
et formation**



**Education (lycées)
et enseignement
supérieur**



**Economie,
innovation
et tourisme**



**Aménagement
du territoire
et transition écologique**



**Agriculture,
forêt,
pêche**



**Sport
et culture**



Santé

ELECTIONS

DEPARTEMENTALES 2021

Quel est le rôle du département ?



101 départements



4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ



Personnes âgées



Aide sociale à l'enfance



Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



Protection des espaces naturels



Voirie départementale



SDIS

(service départementaux d'incendie et de secours)

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT



Collèges



Sauvegarde du patrimoine



Bibliothèque de prêt



Infrastructures sportives



Musées départementaux



**Le bureau de vote
de Maisoncelles-en-Brie
sera ouvert à 8 heures
et clos à 18 heures**